

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Eurêka
Le mercredi 8 avril 2015**

Sont présents :

Mmes	Brigitte Rousselle, enseignante	MM.	Manuel Paços, enseignant
	Isabelle Giard, enseignante		Yves Deslongchamps, parent
	Mélanie Gélinas, parent		Danny Aubin, parent
	Mia Sirhan, parent		
	Taïmae Benseddik, parent		
	Valérie Fontaine, parent		

Sont aussi présents :

MM. Jean-Luc Pitre, directeur
Patrice Beaumont, directeur adjoint

Sont absentes :

Mmes Josée Laverdière, technicienne en éducation spécialisée
Danièle Du Sablon, enseignante
Manon Arsenault, responsable du service de garde

1. Ouverture de l'assemblée à 19 heures.**2. Vérification du quorum**

Il y a quorum.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE1415-32

Il est PROPOSÉ par madame Isabelle Giard, APPUYÉ par madame Valérie Fontaine
D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 11 février 2015

CE1415-33

Il est PROPOSÉ par madame Taïmae Benseddik, APPUYÉ par madame Brigitte Rousselle

D'ADOPTER le procès-verbal avec la modification suivante :

Monsieur Patrice Beaumont était absent.

Adopté à l'unanimité

5. Parole au public

Trois enseignants de l'école sont présents pour déposer au conseil d'établissement une pétition signée par les enseignants en lien avec les coupures proposées par le gouvernement.

6. Approuver le montant demandé pour les activités éducatives pour 2015-2016

Pour la prochaine année scolaire, les montants maximaux demandés aux parents seront les suivants :

Maternelle	55,00 \$	3 ^e année	70,60 \$
1 ^{re} année	51,20 \$	4 ^e année	77,00 \$
2 ^e année	65,00 \$	5 ^e année	133,00 \$
Si jumelée	81,50 \$	6 ^e année	179,00 \$

CE1415-34

Il est PROPOSÉ par madame Valérie Fontaine, APPUYÉ par madame Mia Sirhan

D'APPROUVER les montants maximaux demandés aux parents tels que présentés.

Adopté à l'unanimité

Monsieur Danny Aubin se joint à la rencontre à 19 h 25.

7. Approuver l'activité de financement pour 2015-2016

Il est discuté que nous fassions un retour à la vente de fromages comme campagne de financement pour l'année scolaire 2015-2016. La campagne sera chapeautée par madame Taïmae Benseddik, parent bénévole. Par contre, nous regarderons avec une autre compagnie afin de voir laquelle serait la plus rentable au niveau des profits et de la formule « clé en main » lors de la distribution.

Nous conserverons les mêmes modalités, c'est-à-dire :

- Pour les élèves de maternelle à 5^e année : 40 % des profits seront remis aux parents pour diminuer la facture d'activités éducatives et 60 % pour le parc-école.
- Pour les élèves de 6^e année : 60 % des profits sera remis aux parents et 40 % pour le parc-école.
- Si dans la même famille, il y a plus d'un enfant dont un en 6^e année, la règle pour les 6^e s'appliquera.

CE1415-35

Il est PROPOSÉ par madame Isabelle Giard, APPUYÉ par madame Brigitte Rousselle

D'APPROUVER la campagne de financement telle que présentée.

Adopté à l'unanimité

8. Approuver le cadre du service de garde 2015-2016

Madame Manon Arsenault étant absente, monsieur Jean-Luc Pitre explique les changements du cadre du service de garde. Avec les changements apportés par la commission scolaire au niveau du financement, nous allons vers l'autofinancement en augmentant les prix pour les élèves sporadiques, ce qui veut dire que les montants par période seront augmentés.

CE1415-36

Il est PROPOSÉ par madame Valérie Fontaine, APPUYÉ par madame Mia Sirhan

D'ADOPTER le cadre du service de garde pour 2015-2016 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

9. Approuver la tarification pour la surveillance du dîner pour 2015-2016

Le point est reporté à la rencontre du 27 mai prochain en raison des changements proposés par la commission scolaire concernant l'allocation qui sera étalée sur 3 ans. Le calcul est présenté aux membres.

10. Rapport des partenaires

10.1. Direction

La commission scolaire est en appel d'offres pour le service de cafétéria en 2015-2016. Il y a deux soumissionnaires pour l'école Eurêka. Le soumissionnaire choisi nous sera communiqué dès que possible.

10.2. Équipe-école

- Dans le cadre du mois des cubes énergie du Grand Défi Pierre Lavoie, une équipe d'élèves de 5^e et 6^e année a été invitée à aller courir un relais de 40 kilomètres le 22 mai prochain à St-Jean-sur-le-Richelieu au Défi des ambassadeurs. L'entraînement de ces jeunes se fait à raison de deux fois par semaine d'ici le 22 mai par des membres du personnel de l'école.
- Deux enseignantes, Émilie Guignard et Nancy Coulterman, sont à travailler un projet de jardinage. Elles exploiteront une surface inutilisée de la cour d'école pour faire un jardin.
- Dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole, deux mamans bénévoles seront honorées le 18 avril prochain à l'hôtel Le Castel. Le 17 avril, tous les bénévoles de l'école sont invités en après-midi, afin de les remercier de leur implication, des gens du Centre d'action bénévole seront présents.

10.3. Parents

Il est demandé si madame Nancy Gauthier, parent bénévole, sera honorée pour toutes ces années dans l'école. Les membres demandent si un montant de 150 \$ du budget de fonctionnement du conseil d'établissement pouvait être utilisé afin de souligner l'implication de Nancy. Nous soulignerons le tout en fin d'année scolaire.

CE1415-37

Il est PROPOSÉ par monsieur Danny Aubin, APPUYÉ par monsieur Manuel Paços

D'APPROUVER la dépense à même le budget de fonctionnement telle que présentée.

Adopté à l'unanimité

Un retour sur la vente de garage du 2 mai prochain est fait. Il reste des tables à vendre. Nous avons reçu une commandite de bouteilles d'eau et nous aurons un rabais pour l'achat du pain et des saucisses pour les hot-dog.

10.4. Délégué au comité de parents

Pas d'information.

10.5. Commissaire

Pas de commissaire présent.

10.6. Communauté

Pas d'information.

11. Varia

Pas de varia.

12. Budget du C.É.

Pas d'information.

13. Date de la prochaine assemblée : 27 mai 2015

Nous ferons un souper communautaire à partir de 17 h 30 où chacun apportera quelque chose.

14. Questions à l'étude pour suivi

Aucune question.

15. Levée de l'assemblée

CE1415-38

Il est PROPOSÉ par monsieur Danny Aubin, APPUYÉ par madame Brigitte Rousselle

DE LEVER l'assemblée à 20 h 10.

Adopté à l'unanimité

Yves Deslongchamps, président

Jean-Luc Pitre, directeur